

LE CLIC DU MOIS



> « *Je me sens libre ici* », peut-on lire sur la page d'accueil du tout premier portail français d'information sur les schizophrénies. Lancé en décembre 2017 par le Collectif Schizophrénies, composé de sept associations et 600 000 malades, ce site informe, conseille et propose des solutions concrètes pour gérer ces troubles qui touchent près de 3 millions de personnes en France. Objectif : pallier le manque d'information qui conduit souvent à l'isolement des malades et des proches. Le portail s'adresse ainsi tant aux personnes vivant avec cette maladie

qu'aux proches, au grand public et aux professionnels de santé. Cinq portes d'entrée thématiques sont proposées : droit de comprendre (définition de la schizophrénie, les premiers signes ou la recherche), droit d'y croire (prise en charge, diagnostic, traitement, ou encore remédiation), droit d'en parler (regards croisés entre des patients, des familles et des soignants à partir de témoignages), droit d'être soutenu (groupes d'entraide, réseau, aide juridique ou financière) et droit de s'impliquer (actions militantes). Trois entrées personnalisées permettent d'avoir un accès direct à l'information, selon que l'on se pose des questions pour soi, pour un proche, ou en tant que média. Des articles et synthèses d'études, ainsi qu'un recensement de sources nationales et internationales pour mettre en lumière les meilleures pratiques sont également proposés. Une information claire, pratique, simple afin d'« *obtenir un changement de regard et de politique* » sur la schizophrénie, qui touche « *1% de la population dans le monde, toutes cultures et tous milieux confondus* », rappelle le Collectif. ✨